

***Veillez fournir les détails ci-après sur l'origine du présent rapport***

Partie contractante	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
<b><i>Point focal national</i></b>	
Nom complet de l'institution :	Directeur du Comité de Développement Durable et suivi des décisions de Rio
Nom et titre de l'administrateur responsable:	KASULU SEYA MAKONGA
Adresse:	15, avenue Papa Iléo (ex des Cliniques) B.P. 12348 Kinshasa 1 Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa B.P. 16137 Kinshasa 1 République Démocratique du Congo
Téléphone:	00243-9905957 5 (Celtel) 00243-88.34.390 (OCPT)
Fax:	00243-88-43.675 (PNUD)
Courrier électronique:	<a href="mailto:pdg.iccn@ic.cd">pdg.iccn@ic.cd</a> <a href="mailto:ipalaka@ic.cd">ipalaka@ic.cd</a>
<b><i>Administrateur responsable du rapport national (si différent)</i></b>	
Nom et titre de l'administrateur responsable:	N'LENDI DIANA Pierre
Adresse:	15, avenue Papa Iléo (ex des Cliniques) B.P. 12348 Kinshasa 1 Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa B.P. 16137 Kinshasa 1 <b>République Démocratique du Congo</b>
Téléphone:	00243-8131265 (G.S.M)
Fax:	00243-88-43.675 (PNUD)
Courrier électronique:	<a href="mailto:pdg.iccn@ic.cd">pdg.iccn@ic.cd</a> <a href="mailto:ipalaka@ic.cd">ipalaka@ic.cd</a>
<b><i>Soumission</i></b>	
Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national:	
Date de soumission:	23 août 2001

***Veillez donner des informations sommaires sur le processus par lequel ce rapport a été préparé, y compris les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation du présent rapport ainsi que le matériel utilisé comme base de ce rapport.***

Le rapport a été produit par un groupe d'experts ayant travaillé sur le volet « Espèces et Écosystèmes vulnérables ou menacés » lors de l'élaboration de la stratégie nationale de la biodiversité. Ce travail se fait sous la supervision directe de la Direction du Comité de Développement Durable et suivi des décisions de Rio.

Différents documents de base dont, la Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Biodiversité, le Rapport National sur la Convention de RAMSAR ont été mis à profit.

Des copies de ce formulaire du rapport ont été distribuées aux personnes ressources pour être remplies et une harmonisation a été faite lors de la séance de validation.

**Article 8h Espèces exotiques**

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à la mise en oeuvre de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	x	c) Faible	
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations et les recommandations émises?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	x

3. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites?	
a) non	
b) seulement les principales espèces préoccupantes	x
c) un système complet détecte les introductions	
4. Votre pays a-t-il développé des politiques nationales pour traiter les problèmes de l'invasion par des espèces exotiques ?	
a) non	
b) oui – cela fait partie d'une stratégie nationale de biodiversité (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) oui – il s'agit d'une stratégie distincte (veuillez préciser ci-dessous)	
5. Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présentent pour des écosystèmes, des habitats ou des espèces?	
a) non	x
b) seulement les principales espèces préoccupantes	
c) la plupart des espèces exotiques ont été évaluées	
6. Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces?	
a) non	x
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

**Décision IV/I Rapport et recommandations de la troisième réunion de SBSTTA**

7. Votre pays collabore-t-il à l'établissement de projets aux niveaux national, régional, sous-régional et international pour traiter la question des espèces exotiques?	
a) peu de mesures ou aucune	x
b) pourparlers en cours sur des projets potentiels	
c) développement actif de nouveaux projets	

8. Votre plan d'action/stratégie national couvre-t-il la question des espèces exotiques?	
a) non	
b) oui – dans une faible mesure	x
c) oui – dans une grande mesure	

*Études de cas*

9. Votre pays a-t-il soumis des études de cas sur la prévention de l'introduction, du contrôle, et de l'éradication des espèces exotiques menaçantes pour les écosystèmes, les habitats, et les espèces, conformément à l'appel lancé lors de la quatrième réunion de SBSTTA ?	
a) non – veuillez indiquer si c'est par manque d'études de cas ou pour d'autres raisons	x
b) oui – veuillez indiquer vos opinions sur l'utilité de la préparation de ces études de cas dans le but de développer une meilleure compréhension biologique du problème, ou une meilleure gestion des réactions.	
10. De combien d'études de cas votre pays dispose t-il afin d'avoir une meilleure compréhension de la question des espèces exotiques.	
a) aucune	x
b) 1-2 – compréhension limitée	
c) >2 – nombreuses informations disponibles	

Par manque d'études de cas, si celles-ci venaient à être réalisées, elles permettront à la **République Démocratique du Congo**. de maîtriser certaines informations pour mieux gérer sa biodiversité qui est une de plus importante en Afrique.

*Problèmes transfrontaliers*

11. Est-ce que les espèces exotiques envahissantes de votre pays posent également des problèmes aux pays avoisinants ou similaires en matière de biogéographie?	
a) donnée inconnue	
b) aucune	
c) quelques-unes – mais en général, le problème des espèces exotiques envahissantes est spécifique	
d) un certain nombre- généralement, nous partageons ces problèmes avec d'autres pays	x
12. Votre pays collabore t-il au développement de politiques générales et de programmes au niveau régional, sous-régional, ou international afin d'harmoniser les mesures de prévention et de contrôle des espèces exotiques envahissantes?	
a) peu ou pas du tout	
b) discussions sur une collaboration éventuelle en cours	x
c) développement d'approches communes pour un nombre limité d'espèces	
d) approche et stratégie cohérentes pour tous les problèmes communs	

### *Autres commentaires*

Le problème d'espèces envahissantes préoccupe les chercheurs de notre pays. Parmi ces espèces, les unes sont saisonnières et périodiques (cas de l'insecte dont l'écrasement sur un corps humain cause des brûlures sur la peau (à identifier). Les autres sont permanentes et commencent à causer des sérieux problèmes dans des secteurs inattendus (cas du petit rat qui se nourrit du plastique et fils électriques). D'autre encore sont courants et accusent un développement extraordinaire (cas de la Jacinthe d'eau et de *chromolenia odorata*).

Les principales étapes pré-requises à l'obtention des informations fiables sur les espèces exotiques concernent : l'évaluation exhaustive de ces espèces et de leur distribution géographique au niveau national et sous-régional, l'élaboration et l'application des mesures adéquates pour leur gestion et contrôle.